

Procès-verbal de l'Assemblée Générale de l'asbl FVWB
du Mercredi 13 MARS 2024 à 19H30 à BEEZ

Présents pour les entités provinciales/régionales :

• **Brabant Wallon (4) :**

- Francis OFFERMAN
- Frédéric SCHMITT
- Eric DAVAUX
- Joseph DAMOCZI (procuration à DAVAUX E.)

• **Bruxelles Capitale (4) :**

- Thibaut LYCOPS (procuration à CATHELYNS A.)
- Gregory VANEERDENBRUGGHE (procuration à VAN LEEUW D.)
- Audrey CATHELYNS
- Didier VAN LEEUW

• **Hainaut (6) :**

- Patrick CARLIER
- Denis VAN BEVER
- Thérèse LEFEVRE (procuration à CARLIER P.)
- Annick VIVIER
- Eric LETOT
- Frans POTIERS

• **Liège (6) :**

- Philippe ACHTEN
- Pascal SCHMETS
- Patrick HERBRANDT (procuration à ACHTEN P.)
- Philippe DEFLANDRE (procuration à SCHMET P.)
- Philippe GREIF (procuration à CABAY A.)
- Alain CABAY

• **Luxembourg (6) :**

- Bernard VALENTIN
- SAK Philippe (procuration à VALENTIN B.)
- Léopold HAAGER
- Jean-Louis MASSART
- Guy BURTON
- Anne-Marie HABETS

- **Namur (6) :**
 - Bernard DEWILDE
 - Jérôme CORNET (procuration à BIRON T.)
 - Corine LECOMTE (procuration à DEWILDE Bernard.)
 - Thierry BIRON
 - Guibert KOCKEN
 - Fabrice FOSSEPRE (procuration à KOCKEN W.)
- **RVV (2) :**
 - Stephan ANDRE
 - Willy FRANK

- Dominique RETERRE, préside la séance.

1. Accueil des membres et vérification des pouvoirs.

La secrétaire procède au décompte des voix.

Total de 32 voix en début de séance vu l'absence de Madame CATHELYNS Audrey (voix personnelle + 1 procuration)

2. Mot de la Présidente.

Bonsoir à tous,

Si nous sommes rassemblés ce soir pour notre AG cela signifie également que la fin de saison est proche.

Je m'en voudrais de ne pas penser à tous nos affiliés qui nous ont quitté sur la dernière année et je vous demande donc de bien vouloir réserver une minute de silence à leur attention.

Merci

Une saison importante pour notre fédération à plus d'un titre.

Nous avons d'une part accordé notre confiance à Claudio Gewehr pour chapeauter la cellule technique et j'en profite pour l'excuser ce soir. Les playoffs ont eu raison de lui.

Laurence Rase nous a rejoint pour nous aider à professionnaliser notre travail.

Mais cette saison est surtout exceptionnelle pour nos équipes de Ligue.

Une qualification historique de Tchalou pour les playoffs 1 en ligue dames et une 2ème place confirmée pour Charleroi.

Chez les messieurs, une qualification exceptionnelle pour Waremme Volley.

Et une 8ème place pour Guibertin

La fédération a investi cette saison dans l'achat d'un système de vidéo challenge que ces 4 derniers clubs se partagent.

Nos équipes en Volley Belgium se profilent bien également.

Côté plus administratif, nous devons rentrer pour la fin juin un dossier de candidature pour la reconnaissance de notre fédération pour la période de 2025 -2032 et pour octobre un plan stratégique à l'Adeps.

Notre réflexion avec l'UCL se poursuit même si nous accusons à ce stade un retard sur le calendrier initial fixé en octobre dernier.

Un groupe de travail se réunit également pour dynamiser notre communication envers nos affiliés, nos clubs que ce soit via notre site, le portail, les réseaux sociaux,...

Nous avons de par toutes ces actions amorcé le virage que notre paquebot doit prendre. Ce changement implique inévitablement de la résistance et des craintes. Nous procéderons par itérations et nous veillerons bien à garder tout le monde à bord.

La direction technique a pris le temps d'observer et de contacter différents acteurs et elle dessinera prochainement les pistes à suivre pour le futur.

Notre priorité est d'être à vos côtés, nous sommes partenaires du développement de notre sport en Wallonie et à Bruxelles.

Je vous remercie pour votre attention et je vous propose de passer à l'ordre du jour.

3. Rapport d'activités 2023.

Aucune question sur ce rapport d'activité qui est proposé au vote.

	BW	BC	HAINAUT	LIEGE	R.V.V	NAMUR	LUXEMBOURG	TOTAL
OUI	4	2	6	6	2	6	6	32

4. Modifications des Statuts et du ROI

Voir document en annexe.

5. Présentation et approbation du compte 2023.

A la clôture de l'exercice 2023, le résultat comptable de la fédération présente un bénéfice de 2.691,80 €.

(Charges : 1.565.065,58 € - Produits : 1.567.757,33 €)

Commentaires sur les comptes de charges

Nous avons pu soutenir les entités dans la promotion du volley à travers un soutien à projets en fin d'année, un versement de 30.000 € fut réparti en fonction de la proportionnalité des affiliés. Par le jeu des provisions, cette dépense fut prise en charge en 2022 ; activation de l'utilisation de provision au 31/12/2023 (en produit exceptionnel).

Formation juges et arbitres, visionnement : augmentation de ce poste de +- 12.000 € au budget pour des raisons de fiscalité (championnat francophone et national + frais de visionnement), il s'agit d'un reclassement de charges par rapport aux exercices précédents.

La labellisation des clubs présente une dépense de 24.543,75 €, tant pour des frais d'étude de la part de l'UCL et le versement des subsides aux clubs (pôles d'excellence et centres de développement) ; cette dépense est neutralisée par un subside comptabilisé en classe 7

Le projet d'identification des hauts potentiels (frais de suivis physiques de ULG – UCL – salles – entraîneurs), dépense neutralisée par un subside de l'Adeps relatif à la l'IDHPS comptabilisé en classe 7

Dépassement du budget de la formation des cadres, suite aux travaux de digitalisation (13.350 € : projet didactique pour les écoles & pour la formation des formateurs), dépense neutralisée par un subside de l'Adeps relatif à la digitalisation comptabilisée en classe 7

L'organisation de grands événements internationaux : dépenses de 81.973,82€ pour Match de Golden League du 06/2023 et championnat d'Europe Féminin organisé à Gent et Bruxelles les 08 & 09/2023.

L'organisation d'un grand événement national (final cup 02/2023 + Volley Proms,) pour 14.064,88 €

Par le jeu des provisions, ces dépenses furent prises en charge en 2022 ; activation de l'utilisation de provision au 31/12/2023 : 50.000 € + 25.000 € soit 75.000 € (en produit exceptionnel).

(provision projet augmentation nombre affiliés, provision return affiliés entités saison en cours, provision organisation finales francophones et nationales en cours, provision projet de déménagement ,provision digitalisation et communication, provision organisations nationales) .

La provision en faveur des entités est maintenue, cela permet de réaliser des projets dans le cadre de la promotion du volley ; cette année des formations/entraînements sont réalisées le mercredi afin de maintenir une spirale positive dans les entités.

Une provision de 30.000 € est maintenue ; bien que ce n'est pas un élément récurrent, le résultat comptable de l'exercice le permet.

Le siège de la fédération, bâtiment de Beez, arrive dans un processus sans fin aux niveaux dégradations et désagréments ; il y a depuis peu une enquête environnementale pour augmenter le volume traité par le centre de déchet (situé entre la Meuse et la ligne de chemin de fer), ce qui pourrait à termes prolonger et proposer un nouveau permis d'exploitation et une augmentation des volumes traités :

(provision constituée de 75.000 €).

La digitalisation et la communication sont des thématiques très importantes, la présence de la Directrice Générale doit permettre une professionnalisation de la fédération ainsi qu'une automatisation de certaines tâches.

Il est essentiel de mettre en œuvre cette démarche à montant provisionné de 40.000 €.

La cellule technique va déployer des activités en lien avec les priorités avec les organisations nationales, **une provision de 45.000 €** permettra d'activer certains cliquets en faveur des clubs.

Commentaires sur les comptes de produits :

Lors de la clôture comptable au 31/12/2022, sous le principe de précaution, il était acté un remboursement à prévoir d'un montant de 150.000 € lié au subside de fonctionnement.

Courant 2023, après de nombreux échanges avec l'Adeps, ce montant fut justifié et maintenu en faveur de la fédération ; ce qui explique l'augmentation du compte 737000 relatif au subside de fonctionnement.

Reprise/utilisation des provisions actées au 31/12/2022 suite à la réalisation de l'événement ou de la dépense.

Soutien aux projets : versement aux entités en décembre 2023

Return sur affiliations de la saison 2022 -2023, versement aux entités en juin 2023

Championnat d'Europe (08 & 09/2023) + Golden League du 10/06/2023

Final Cup 02/2023

Résultat du vote pour l'approbation du compte 2023.

	BW	BC	LIEGE	R.V.V.	NAMUR	HAINAUT	LUXEMBOURG	TOTAL
OUI	4	4	6	2	6	6	6	34

Décharge est donc donnée aux administrateurs.

Intervention de F. Schmitt qui souhaiterait plus de visibilité sur la manière dont les provisions sont allouées et que le budget soit mis en rapport avec les années précédentes.

6. Elections.

Administrateur présenté par le Hainaut : D. VAN BEVER

Résultat du vote : 27 OUI 6 NON 1 Abstention

Administrateur présenté par le B.W. : E. DAVAUX

Résultat du vote : 16 OUI 18 NON

7. Interpellation.

Aucune interpellation reçue.

Clôture de la séance à 21H15.

La Secrétaire Générale
HABETS A.M